



Plan d'action visant l'intégration des personnes handicapées

BILAN DES
RÉALISATIONS
2025

Rivière.
du·Loup



Mot | du maire

La Ville de Rivière-du-Loup vous présente le bilan de ses réalisations en matière d'intégration des personnes handicapées pour l'année 2025.

Année après année, nous réaffirmons un engagement clair : faire de l'accessibilité universelle un principe concret, ancré dans nos décisions, nos aménagements et nos services. Ce bilan témoigne du travail accompli, mais aussi de notre volonté d'évaluer en toute honnêteté nos actions à la lumière des objectifs que nous nous étions fixés.

Les résultats obtenus en 2025 démontrent la force de mobilisation de nos équipes et de nos partenaires. La majorité des mesures prévues au plan ont d'ailleurs été réalisées avec succès, contribuant à réduire les obstacles et à favoriser une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap à la vie collective.



Quant aux actions qui ont dû être reportées, nous les considérons non pas comme des reculs, mais comme des engagements à faire mieux et à aller plus loin.

L'accessibilité universelle n'est pas une option : elle est au cœur de notre responsabilité municipale. Penser notre ville pour toutes et tous, c'est bâtir un milieu de vie plus inclusif, plus équitable et plus humain.

A handwritten signature in black ink, reading "Mario Bastille".

Mario Bastille, maire



Mot de la conseillère

Je suis fière de siéger depuis cinq ans au sein de l'équipe de travail. Cette participation me rappelle que l'inclusion ne tombe pas du ciel : elle se construit patiemment, avec persévérance, action après action.

D'une année à l'autre, la diversité des actions mises en œuvre témoigne de cette volonté. Des aménagements urbains aux activités culturelles et récréatives, en passant par la promotion de nos services, les efforts se multiplient afin de réduire les obstacles et favoriser une participation pleine et entière de chacune et chacun à la vie collective.

Ce travail ne pourrait toutefois se réaliser sans l'engagement précieux de nos partenaires et de nombreux citoyens et citoyennes.



Je tiens à souligner la contribution d'Univers Emploi, de l'Association des Diabétiques Amis du KRTB, de l'Association Multi-Défis, des Services industriels RC · Broderie Signature, de Transport Vas-Y, de la Fédération de la sclérose en plaques du KRTB, de l'Office régional d'habitation, de la Fédération pour personnes handicapées du KRTB, de la Chambre de commerce de la région de Rivière-du-Loup, de l'Office des personnes handicapées du Québec, de la Ville de Rivière-du-Loup et de toutes les Louperivoises et tous les Louperivois qui s'impliquent bénévolement.

Au bout du compte, l'accessibilité universelle, ce ne sont pas que des normes et des plans d'action. Ce sont des portes qui s'ouvrent, des parcours qui deviennent possibles et des talents qui peuvent enfin s'exprimer. C'est cette ville-là que nous choisissons de bâtir ensemble, jour après jour.

Edith Samson, conseillère



Table des matières

Mise en contexte	6
CHAMP D'INTERVENTION 1 Promotion, sensibilisation et valorisation	6
OBSTACLE 1.1 La mise en œuvre des actions ciblées doit être coordonnée	6
OBSTACLE 1.2 Le bilan des actions passées et le plan d'action annuel doivent être mis à jour	7
OBSTACLE 1.3 Le bilan et le nouveau plan doivent être rendus publics	8
OBSTACLE 1.4 Les citoyens connaissent peu les conditions de vie des personnes en situation de handicap	8
CHAMP D'INTERVENTION 2 Accessibilité universelle (lieux et édifices publics)	10
OBSTACLE 2.1 Les spécialistes en accessibilité universelle au sein de la Ville sont peu nombreux	10
OBSTACLE 2.2 Peu d'outils pratiques existent au sein de la Ville pour soutenir le groupe d'experts en accessibilité universelle	10
OBSTACLE 2.3 Plusieurs aménagements (trottoirs, rues, etc.) sont difficilement accessibles	11
OBSTACLE 2.4 Certains bâtiments municipaux sont peu adaptés et moins accessibles	12



CHAMP D'INTERVENTION 3 Habitation	13
OBSTACLE 3.1	
Les personnes handicapées ont de la difficulté à trouver des loyers adaptés à leurs besoins	13
CHAMP D'INTERVENTION 4 Sécurité	14
OBSTACLE 4.1	
Les citoyens et intervenants connaissent peu le registre d'inscription volontaire	14
CHAMP D'INTERVENTION 5 Emploi	15
OBSTACLE 5.1	
Les biens et services produits par des entreprises qui embauchent des personnes handicapées sont sous-utilisés	15
OBSTACLE 5.2	
Les compétences professionnelles des personnes handicapées sont peu connues des employeurs	16
CHAMP D'INTERVENTION 6 Loisirs, culture et vie communautaire	17
OBSTACLE 6.1	
L'offre de loisirs adaptés (sportifs, culturels ou communautaires) est insuffisante	17
OBSTACLE 6.2	
Certaines activités de loisirs organisées par la Ville présentent des obstacles à la participation des personnes handicapées	20
OBSTACLE 6.3	
La collection de la bibliothèque municipale est peu accessible à certaines personnes en raison de leur incapacité	21
Conclusion	22

Mise | en contexte

Au cours de la dernière année, la Ville de Rivière-du-Loup a travaillé à la mise en œuvre de son *Plan d'action visant l'intégration des personnes handicapées*. Dans un contexte marqué par un important roulement de personnel, tant au sein de l'organisation que chez ses partenaires, plusieurs défis ont jalonné le déploiement de nouvelles actions. Le manque de subventions a également contraint la portée de certaines initiatives et entraîné le report de quelques mesures. Malgré ces obstacles, la créativité et la capacité d'adaptation des équipes ont permis de concrétiser une grande partie des actions prévues.

Bonne lecture!



PROMOTION, SENSIBILISATION ET VALORISATION

OBSTACLE 1.1 La mise en œuvre des actions ciblées doit être coordonnée

OBJECTIF 1.1.1 Maintenir les rencontres du comité de travail

MOYEN 1.1.1.1

Tenir des rencontres du comité

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Planifier deux rencontres annuelles



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Mai et septembre • Responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

Deux rencontres du comité ont été tenues : 1^{er} avril et 5 novembre.



OBJECTIF 1.1.2 Maintenir les rencontres du groupe d'experts

MOYEN 1.1.2.1

Tenir des rencontres du groupe

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Planifier deux rencontres annuelles



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Mai • Responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

Deux rencontres du groupe ont été tenues : 28 mars et 26 septembre.

OBSTACLE 1.2 Le bilan des actions passées et le plan d'action annuel doivent être mis à jour

OBJECTIF 1.2.1 Réaliser le bilan des actions et développer le plan d'action annuel

MOYEN 1.2.1.1

Analyser les actions réalisées et explorer les actions futures en collaboration avec la table de suivi et les partenaires

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Faire le bilan des actions 2024 et actualiser le plan d'action 2025



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Février • Responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

En date du 14 avril 2025, les documents du bilan 2024 et du plan d'action 2025 ont été présentés au conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Loup.



OBSTACLE 1.3 Le bilan et le nouveau plan doivent être rendus publics

OBJECTIF 1.3.1 Diffuser le bilan et le plan d'action municipal

MOYEN 1.3.1.1

Rédiger un communiqué de presse combinant les informations sur les réalisations 2024 et les actions 2025

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Produire un communiqué



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLES

Avril • Responsable de la mise en œuvre du plan et Service des communications

RÉSULTAT

Un communiqué de presse présentant le bilan 2024 et le plan d'action 2025 a été réalisé et diffusé.

MOYEN 1.3.1.2

Rendre accessibles sur le site Internet de la Ville de Rivière-du-Loup le bilan et le plan d'action

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Mettre en ligne le bilan 2024 et le plan d'action actualisé de 2025



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Avril • Responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

En date du 15 avril, le bilan 2024 et le plan d'action 2025 ont été diffusés sur le site Internet de la Ville de Rivière-du-Loup.

OBSTACLE 1.4 Les citoyens connaissent peu les conditions de vie des personnes en situation de handicap

OBJECTIF 1.4.1 Sensibiliser davantage les citoyens par l'utilisation de communications produites par la Ville

MOYEN 1.4.1.1

Promouvoir les activités liées au plan d'action via la chronique municipale

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Faire paraître un article



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLES

Décembre • Responsable de la mise en œuvre du plan et Service des communications

RÉSULTAT

Une publication sur les réseaux sociaux de la Ville a été diffusée afin de souligner l'engagement des différents intervenants au sein du comité de travail.

OBJECTIF 1.4.2 Faire connaître les organismes voués à l'intégration des personnes handicapées

MOYEN 1.4.2.1

Utiliser les médias écrits traditionnels

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Diffuser un article ou une publicité dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLES

Décembre • Responsable de la mise en œuvre du plan et Service des communications

RÉSULTAT

Une publicité a été publiée dans le journal local afin de mettre en lumière l'engagement des différents intervenants au sein du comité de travail.

OBJECTIF 1.4.3 Valoriser les personnes en situation de handicap en soutenant le projet *Soirée inclusive* de l'Association Multi-Défis

MOYEN 1.4.3.1

Soutenir financièrement la réalisation de ce projet

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Offrir un montant de 1000 \$ pour soutenir cette initiative



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Avril • Responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

Un montant de 1000 \$ a été donné à l'organisme afin de soutenir la tenue de la *Soirée inclusive*.





ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE (LIEUX ET ÉDIFICES PUBLICS)

OBSTACLE 2.1 Les spécialistes en accessibilité universelle au sein de la Ville sont peu nombreux

OBJECTIF 2.1.1 Consolider le mécanisme interne de consultation lors de la confection des plans pour des travaux d'aménagement

MOYEN 2.1.1.1

Consulter, selon les besoins et les projets, une ressource professionnelle contractuelle avant la rédaction des appels d'offres



INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de consultations

ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Décembre • Comité d'experts

RÉSULTAT

Selon les besoins, le Service technique et de l'environnement consulte différents professionnels en accessibilité pour appuyer les plans d'aménagement (CRDI).

OBSTACLE 2.2 Peu d'outils pratiques existent au sein de la Ville pour soutenir le groupe d'experts en accessibilité universelle

OBJECTIF 2.2.1 Soutenir les services municipaux et leurs professionnels

MOYEN 2.2.1.1

Offrir une formation aux membres du comité d'experts et aux employés

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de formations



RESPONSABLES

Responsable de la mise en œuvre du plan et Service des ressources humaines et des affaires juridiques

RÉSULTAT

Aucune formation n'a été donnée en raison du grand roulement de personnel au sein de l'organisation.



OBSTACLE 2.3 Plusieurs aménagements (trottoirs, rues, etc.) sont difficilement accessibles

OBJECTIF 2.3.1 Construire ou restaurer des aménagements adaptés selon les principes d'accessibilité universelle

MOYEN 2.3.1.1

Élaborer des plans en respectant les principes de l'accessibilité universelle

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de plans



RESPONSABLES

Responsable de la mise en œuvre du plan et Service technique et de l'environnement

RÉSULTAT

Un trottoir élargi a été aménagé sur la rue Saint-André et des plaques podotactiles ont été installées. Le système de traverses piétonnes a été mis à niveau.

MOYEN 2.3.1.2

Faire valider les plans et aménagements auprès de professionnels externes de l'accessibilité universelle

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de plans



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLES

En continu • Responsable de la mise en œuvre du plan et Service technique et de l'environnement

RÉSULTAT

Aucun projet en cours n'a nécessité les services conseils d'un professionnel externe de l'accessibilité universelle.

MOYEN 2.3.1.3

Effectuer, au besoin, des visites terrain avec des personnes en situation de handicap

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de visites



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLES

En continu • Responsable de la mise en œuvre du plan et Service technique et de l'environnement

RÉSULTAT

Aucune visite terrain n'a été réalisée en fonction des besoins des travaux cette année.



OBSTACLE 2.4 Certains bâtiments municipaux sont peu adaptés et moins accessibles

OBJECTIF 2.4.1 Aménager une rampe d'accès au chalet du parc des Cônes

MOYEN 2.4.1.1

Réaliser les travaux selon les plans et devis établis

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Travaux réalisés

REPORTÉE

ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Décembre • Service technique et de l'environnement

RÉSULTAT

Le projet a été reporté en 2026, faute de ressources suffisantes pour sa réalisation en 2025.

OBJECTIF 2.4.2 Aménager une toilette accessible au chalet du parc des Cônes

MOYEN 2.4.2.1

Réaliser les travaux selon les plans et devis établis

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Travaux finalisés

REPORTÉE

ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Décembre • Service technique et de l'environnement

RÉSULTAT

Le projet a été reporté en 2026, faute de ressources suffisantes pour sa réalisation en 2025.

OBJECTIF 2.4.3 Aménager des espaces adaptés dans les nouveaux bureaux du 59, rue de l'Hôtel-de-Ville et au chalet de la Côte-des-Bains

MOYEN 2.4.3.1

Réaliser les travaux selon les plans et devis établis

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Travaux finalisés

REPORTÉE

ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Décembre • Service technique et de l'environnement



RÉSULTAT

Le projet a été reporté en 2026, faute de ressources suffisantes pour sa réalisation en 2025.

OBJECTIF 2.4.4 Améliorer l'accès à la toilette adaptée dans le secteur est du parc de la Pointe

MOYEN 2.4.4.1

Réaliser les travaux selon les plans et devis établis

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Travaux finalisés



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Décembre • Service technique et de l'environnement

RÉSULTAT

Le projet a été reporté en 2026, faute de ressources suffisantes pour sa réalisation en 2025.

3 HABITATION

OBSTACLE 3.1 Les personnes handicapées ont de la difficulté à trouver des loyers adaptés à leurs besoins

OBJECTIF 3.1.1 Encourager les initiatives des promoteurs pour la construction de loyers adaptés

MOYEN 3.1.1.1

Soutenir l'implantation de logements adaptés pour personnes handicapées

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'unités



RESPONSABLES

Service du développement territorial et responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

Un permis a été obtenu par l'organisme Han-Logement pour l'aménagement de 24 logements adaptés.



OBJECTIF 3.2.1 Faire connaître le programme d'adaptation de domicile

MOYEN 3.2.1.1

Trouver un outil de communication pour sensibiliser les promoteurs des bâtiments de quatre logements et plus

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'outils de promotion



RESPONSABLES

Service des communications et responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

Le comité d'experts et le Service des communications n'ont pas pu travailler sur le dossier en cours d'année.

MOYEN 3.2.1.2

Promouvoir le programme en utilisant le site Internet de la Ville avec l'approbation de la MRC de Rivière-du-Loup

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Publication réalisée sur le site Internet



RESPONSABLES

Service des communications et responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

Le programme gouvernemental est suspendu depuis le début de l'année 2025.

4 SÉCURITÉ

OBSTACLE 4.1 Les citoyens et intervenants connaissent peu le registre d'inscription volontaire (besoin d'assistance en situation d'urgence)

OBJECTIF 4.1.1 Faire connaître aux intervenants et à la population le registre d'inscription volontaire Action Secours adaptés

MOYEN 4.1.1.1

Diffuser l'information au sujet du programme Action Secours adaptés via les médias traditionnels, la chronique municipale et les médias sociaux



INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de diffusions



RESPONSABLES

Service de sécurité incendie et Service des communications

RÉSULTAT

Une publication a été diffusée et des panneaux promotionnels ont été installés en ville. Une campagne de sensibilisation a été menée auprès de la population lors des événements majeurs. De plus, une publication a été réalisée dans le journal local et partagée sur les réseaux sociaux de la Ville.

MOYEN 4.1.1.2

Partager annuellement l'information aux organismes communautaires ainsi qu'au CISSS

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'organismes touchés



RESPONSABLE

Responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

Un envoi a été fait auprès des partenaires de la Ville, dont le CISSS et le Collectif des organismes communautaires.

5 EMPLOI

OBSTACLE 5.1 Les biens et services produits par des entreprises qui embauchent des personnes handicapées sont sous-utilisés

OBJECTIF 5.1.1 Revoir le processus municipal d'approvisionnement (politique d'achat)

MOYEN 5.1.1.1

Évaluer lors d'une rencontre de travail du comité d'experts la possibilité d'ajouter un pointage boni dans les demandes de prix aux entreprises qui embauchent des personnes handicapées

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Révision du processus d'approvisionnement



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLES

Décembre • Service finances et trésorerie appuyé de la responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

Aucune discussion n'a eu lieu avec le comité d'experts à ce sujet.

OBJECTIF 5.1.2 Considérer les entreprises adaptées lors des différents appels d'offres

MOYEN 5.1.2.1

Faire soumissionner les entreprises adaptées

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de soumissions



RESPONSABLE

Responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

Les soumissions sont analysées selon les mêmes standards d'analyse.

OBSTACLE 5.2 **Les compétences professionnelles des personnes handicapées sont peu connues des employeurs**

OBJECTIF 5.2.1 Valoriser les compétences des personnes handicapées au travail et souligner les bonnes pratiques des entreprises

MOYEN 5.2.1.1

Maintenir une activité de reconnaissance municipale (Prix Perce-neige)

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de prix



RESPONSABLE

Responsable de la mise en œuvre du plan

RÉSULTAT

Cinq prix ont été remis lors de la cérémonie tenue en juin 2025.



OBJECTIF 5.2.2 Soutenir l'emploi de professionnels, d'étudiants ou de finissants handicapés dans notre municipalité

MOYEN 5.2.2.1

Maintenir le programme d'accès égalitaire à l'emploi lors de l'affichage des postes

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'embauches



RESPONSABLES

Responsable de la mise en œuvre du plan et Service des ressources humaines et des affaires juridiques

RÉSULTAT

Un employé ayant un handicap a été embauché en 2025 dans le cadre du programme Camp de jour. Deux autres employés ayant un handicap font partie des employés permanents de la Ville. La mention suivante est inscrite sur toutes les offres d'emplois municipales : *La Ville de Rivière-du-Loup applique un programme d'accès égalitaire en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.*



**LOISIRS, CULTURE ET
VIE COMMUNAUTAIRE**

OBSTACLE 6.1 L'offre de loisirs adaptés (sportifs, culturels ou communautaires) est insuffisante

OBJECTIF 6.1.1 Offrir des activités sportives adaptées

MOYEN 6.1.1.1

Accueillir la tournée À vos marques en collaboration avec Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'activités adaptées



RESPONSABLES

Gestionnaire aux équipements et programmes sportifs appuyé par Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent

RÉSULTAT

La Ville a accueilli la tournée À vos marques au Centre Premier Tech.



OBJECTIF 6.1.2 Offrir des activités culturelles adaptées

MOYEN 6.1.2.1

Prévoir des ateliers culturels adaptés à la Ruche d'art

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'ateliers

REPORTÉE

RESPONSABLE

Coordonnateur à la culture

RÉSULTAT

Aucune activité n'a été organisée.

OBJECTIF 6.1.3 Maintenir la procédure d'intégration au camp de jour municipal régulier

MOYEN 6.1.3.1

Conserver le poste de coordonnateur à l'intégration

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de postes

RÉALISÉE

ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Juin • Coordonnateur à la vie de quartier

RÉSULTAT

Une conseillère à l'intégration a été embauchée à temps plein, favorisant ainsi le soutien aux animateurs, aux enfants et aux parents ainsi qu'un suivi du plan d'intervention scolaire avec les intervenants.

MOYEN 6.1.3.2

Créer un nouveau poste de conseiller adjoint à l'intégration

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de postes

RÉALISÉE

ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Juin • Coordonnateur à la vie de quartier

RÉSULTAT

Une conseillère adjointe à l'intégration a été embauchée à temps plein, favorisant ainsi le soutien aux animateurs pour le maintien d'enfants à besoins particuliers dans les groupes réguliers.



MOYEN 6.1.3.3

Accueillir 25 enfants en situation de handicap au camp de jour municipal

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'enfants



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Août • Coordonnateur à la vie de quartier

RÉSULTAT

Vingt-cinq enfants en situation de handicap ont été accueillis en 2025 au camp de jour municipal.

MOYEN 6.1.3.4

Former l'équipe d'animateurs spécialisés du camp de jour municipal

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'animateurs



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Juin • Coordonnateur à la vie de quartier

RÉSULTAT

Dix-huit animateurs ont reçu le certificat en accompagnement en camp de jour, à la suite d'une formation offerte par l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées.

MOYEN 6.1.3.5

Former l'équipe d'animation générale du camp de jour municipal

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'animateurs



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Juin • Coordonnateur à la vie de quartier

RÉSULTAT

L'ensemble des employés en camp de jour (70) ont assisté à un atelier de sensibilisation offert par le CISSS du Bas-Saint-Laurent dans le cadre de la journée préparatoire du camp de jour.



OBSTACLE 6.2 Certaines activités de loisirs organisées par la Ville présentent des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées

OBJECTIF 6.2.1 Assurer la présence de toilettes adaptées lors d'événements populaires

MOYEN 6.2.1.1

Installer des toilettes chimiques adaptées lors d'événements populaires ou de spectacles

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'événements



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Décembre • Responsable de la mise en œuvre du plan d'action

RÉSULTAT

Des toilettes adaptées sont installées lors de différents événements populaires lorsqu'elles sont nécessaires.

OBJECTIF 6.2.2 Assurer une plus grande accessibilité lors des cinémas en plein air dans les patinoires de quartier

MOYEN 6.2.2.1

Installer des rampes d'accès, si nécessaire, lors des activités de cinéma en plein air

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'événements



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Octobre • Responsable de la mise en œuvre du plan d'action

RÉSULTAT

Des rampes d'accès ont été installées lors des cinémas en plein air dans les quartiers.

MOYEN 6.2.2.2

Afficher les sous-titres lors des présentations de films

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre d'événements



ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Octobre • Responsable de la mise en œuvre du plan d'action



RÉSULTAT

Les sous-titres ont été ajoutés lors de la diffusion de l'ensemble des films des cinémas en plein air.

OBJECTIF 6.2.3 Faire connaître les ateliers *Mon équilibre, mon autonomie* et Les Entr'aînés aux organismes et au Centre de réadaptation en déficience physique

MOYEN 6.2.3.1

Transmettre la programmation par courriel aux représentants

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de courriels

NON
RÉALISÉE

ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Septembre • Agente de développement communautaire famille et aînés

RÉSULTAT

La popularité de ces ateliers adaptés a explosé dans la dernière année. La promotion n'a donc pas été envoyée au CRDP, en raison du manque de places selon les disponibilités de nos infrastructures.

OBSTACLE 6.3 La collection de la bibliothèque municipale est peu accessible à certaines personnes en raison de leur incapacité

OBJECTIF 6.3.1 Développer une collection de livres audios numériques

MOYEN 6.3.1.1

Acquérir des livres audios

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Nombre de livres

RÉALISÉE

ÉCHÉANCE ET RESPONSABLE

Décembre • Bibliothécaire

RÉSULTAT

Un total de 69 livres sont maintenant disponibles.



Conclusion

Encore une fois, la Ville de Rivière-du-Loup et ses partenaires ont répondu positivement aux nombreux défis lancés au cours de l'année 2025. L'ouverture de l'équipe à faire les choses différemment et sa capacité d'adaptation ont permis de mettre en place des actions significatives et de poursuivre ainsi notre engagement envers les personnes en situation de handicap de notre communauté.

Couvrir autant de champs d'intervention et d'aspects de la vie municipale, en un aussi court laps de temps, demande audace, persévérance et investissement. Notre objectif était de maintenir l'accessibilité universelle. Ensemble, poursuivons notre souhait de créer une ville ouverte et accessible à tous.



Plan d'action visant l'intégration des personnes handicapées

BILAN DES RÉALISATIONS 2025

Rédaction :

Service loisirs, culture et communautaire

Révision et conception graphique :

Service des communications

978-2-924095-85-0 (Imprimé)

978-2-924095-86-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2026







*Conformément à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits
des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire,
professionnelle et sociale*

